



École des Amis Soleils

1351, rue du Tricentenaire, Lavaltrie, J5T 2T7

Téléphone : 450-758-3590 Télécopieur : 450-586-2526

Centre
de services scolaire
des Samares

Québec

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Procès-verbal

30 octobre 2023, 18h30

Visioconférence

Parents :

Mme Véronique Painchaud
Mme Caroline Savard
Mme Catherine Parke
Mme Mélissa Bellefeuille

**Représentants du personnel
enseignant :**

Mme Marie-Andrée Sarrazin
Mme Maryse Grégoire

**Représentants du personnel de
soutien :**

Marie-Audrey Godin
Josianne Beaupré

Représentant des professionnels :

Aucun représentant

Participait aussi à la réunion :

Mme Geneviève Ménard

Étaient absents :

Aucun

Ouverture de l'assemblée à 18h33.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Painchaud fait la lecture de l'ordre du jour.

C.É.-015-20231030

Il est proposé par Mme Parke et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

2. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 septembre 2023 (doc. 1)

Le procès-verbal de la dernière rencontre a été lu par tous les membres.

C.É.-016-20231030

Il est proposé par Mme Sarrazin et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 septembre tel que déposé.

2.1 Suivis

Mme Ménard fait un suivi concernant les travaux de la cour d'école. Le lignage a été choisi et envoyé à l'entrepreneur. Des suggestions quant au module de jeu ont été envoyées. Le tout sera reporté au printemps prochain puisqu'il y a un délai de 6 à 8 semaines avant la réception du module. L'inauguration de la cour, en partenariat avec la Caisse Desjardins, est prévue au mois de mai.

3. Questions du public

Aucun public

4. Point – Présidence

4.1 Courrier

Aucun courrier

5. Adoption des règles de procédures pour les séances du CÉ (Doc. 2)

Mme Ménard présente le document modernisé des différentes règles de procédures pour les rencontres.

C.É.-017-20231030

Il est proposé par Mme Parke et résolu unanimement d'adopter le document sur les règles de procédures pour les séances du CÉ tel que déposé.

6. Point de la direction de l'école

6.1 Cross-country

Mme Ménard fait un retour sur le cross-country au parc Gérard Lavallée ainsi que sur la course-école. Une médaille a été remise à chacun des élèves afin de promouvoir la persévérance et non la performance. Nous avons eu beaucoup de beaux commentaires de la part des parents et des élèves.

6.2 Halloween

Mme Ménard informe les membres concernant le déroulement de la journée de l'Halloween puisqu'il y a un dérangement à l'horaire.

C.É.-018-20231030

Il est proposé par Mme Painchaud et résolu unanimement d'adopter la journée de l'Halloween telle que présentée.

6.3 Activités (Doc.3)

Mme Ménard présente les activités. Elle veut porter une attention particulière sur l'activité de Mme Caroline, Adrénaline urbaine, qui aura lieu cet été. Cette activité est dispendieuse. Mme Ménard propose donc de faire un prix pour un seul autobus. Si nous avons besoin d'un autobus supplémentaire, l'école assumera les frais de celui-ci.

Mme Painchaud pose une question concernant la campagne de financement par rapport au montant remis à l'élève. Elle se demande si le montant amassé par la famille de l'élève pourrait lui être remis au lieu de le distribuer à tous les élèves de l'école. Un suivi sera fait par la direction à la prochaine rencontre.

C.É.-019-20231030

Il est proposé par Mme Sarrazin et résolu unanimement d'adopter les activités proposées telles que présentées.

6.4 Remise des bulletins

Mme Ménard avise que la remise des bulletins se fera les 16 et 17 novembre prochains. Un nouvel outil a été proposé pour la prise de rendez-vous pour les rencontres de parents (Booking). Le parent pourra choisir l'heure et la date de la rencontre. La plage horaire lui sera réservée. Il peut changer son rendez-vous jusqu'à 24 heures avant l'heure donnée.

6.5 Normes et modalités (Doc. 4)

Mme Ménard présente les normes et modalités. Les enseignantes ont été consultées afin de savoir ce qu'elles voulaient évaluer selon les différentes étapes. Les normes et modalités seront envoyées aux parents lors du premier bulletin.

Les normes et modalités pour le préscolaire ne sont pas présentées puisqu'il n'y a aucune obligation légale de le faire. Les enseignantes du préscolaire n'ont pas à évaluer les mêmes compétences au même moment pour tous les élèves.

C.É.-020-20231030

Il est proposé par Mme Sarrazin et résolu unanimement d'adopter les normes et modalités telles que présentées.

6.6. Code de conduite et règles de la cour d'école (Doc. 5 et 6)

Mme Ménard informe les membres que le code de conduite a été revu avec le comité bien être et plan de lutte contre l'intimidation et la violence. La mise en page a été changée et il y a eu l'ajout du code vestimentaire sous forme d'images. Quelques ajouts ont été faits concernant les règles de la cour. Afin de s'assurer de la compréhension du document, une tournée de classe sera faite pour présenter les différentes règles. Tous les parents recevront une copie et une confirmation de lecture sera demandée. Mme Marie-Andrée propose de trouver une façon pour ne pas devoir réimprimer le code de conduite à chaque début d'année. Mme Ménard regardera toutes les possibilités.

C.É.-021-20231030

Il est proposé par Mme Painchaud et résolu unanimement d'adopter les documents *Code de conduite* et *Règles de la cour d'école* tels que présentés.

6.7 Campagne de financement

Pour faire suite au bilan reçu concernant la campagne actuelle, Mme Ménard demande aux membres de réfléchir à d'autres campagnes de financement puisque celle-ci n'est pas fluctuante pour l'instant. Mme Painchaud demande à la direction de faire un bilan des campagnes de financement des dernières années lors de la prochaine rencontre.

6.8 Photographe rentrée scolaire 2024

Mme Ménard propose de devancer le choix du prochain photographe pour 2024-2025 afin d'avoir une date plus tôt au mois de septembre (moins froid pour les photos extérieures). Deux compagnies sont proposées : Ferland Photo et Annie Brazeau. Mme Ménard communiquera avec elles afin de voir ce qu'elles ont à proposer.

6.9 Négociations syndicales

Mme Ménard explique le déroulement de la première journée de grève, qui sera de minuit à 10h le lendemain matin. Il y aurait un décalage de 3h sur la journée d'école. Les autobus débuteraient à partir de 10h. Pour le secondaire, il n'y aura pas de transport scolaire et le début de la journée serait à midi. Puisqu'il y a eu un vote de grève illimité, toutes les journées d'écoles sont importantes. Le tout reste à confirmer et les informations seront envoyées par le centre de services par courriel.

6.10 Fondation des Grands pins

Mme Ménard a participé à une conférence de presse sur la fermeture de La Fondation des Grands pins et plusieurs dons seront remis aux différents organismes et écoles de Lavaltrie. Les dons, répartis sur plusieurs années, seront établis comme suit : l'école secondaire De la rive recevra environ 65 000 \$, chacune des écoles primaires recevra environ 25 000 \$ et un autre 25 000\$ pour une future école primaire, un montant aussi pour la maison des jeunes et un 7 000\$ pour les travailleurs de rue pour Lavaltrie. Il s'agit du plus gros don depuis la naissance de la Fondation des Samares.

6.11 Lait-école

Mme Ménard informe les membres qu'il n'y aura pas de lait-école cette année puisque les fournisseurs ne sont pas en mesure de produire assez de berlingot et d'en assurer le transport dans toutes les écoles. Le montant qui était mis de côté pour le lait-école sera redistribué à travers les écoles pour l'aide alimentaire.

Aussi, en début d'année, nous avons reçu un don de la Fondation pour les enfants le Choix du Président, afin de fournir des collations santé aux élèves. Mme Robitaille a communiqué avec l'Œufrier afin qu'ils nous fournissent des collations.

7. Dates de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 6 décembre en présentiel. La rencontre aura lieu à 18h30 et un cocktail de Noël sera offert à 18h.

8. Autres points

Aucun autre point.

9. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Beaupré et résolu unanimement de clore la séance à 19h53.

C.É.-022-20231030